

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA RAW MATERIALS COMPANY » en abrégé « R.M.C. »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2965, Ilot 270

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 07/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA RAW MATERIALS COMPANY » en abrégé « R.M.C. »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- La Supervision et l'Exécution de Travaux Agricoles ;
- L'Encadrement, le Conseil et la Formation en agriculture ;
- Négoce de Matières Premières, Produits Agricoles ;
- Distribution de Toutes Marchandises ;
- La Prestation de Services Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2965, Ilot 270

Dirigeant(s) M KOUAME KOUMA KADJO RODRIGUE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02531 du 08/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29001/GTCA/RC/2025 du 08/05/2025

